



GUARDIAN CAPITAL

**Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur
Guardian i³**

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

ÉTATS
FINANCIERS

31 décembre 2025

Sous la gestion de Guardian Capital LP



Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	3
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	4

États financiers et inventaire du portefeuille de chacun des Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³, qui comprennent chacun les éléments suivants :

- État de la situation financière
- État du résultat global
- État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- Tableaux des flux de trésorerie
- Inventaire du portefeuille
- Tableaux complémentaires aux notes annexes.

Actions étrangères

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i ³	9
Notes annexes	19



GUARDIAN CAPITAL LP

25 mars 2026

Les états financiers ci-joints des Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i3 (collectivement, les « Fonds ») ont été dressés par Guardian Capital LP (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du commandité du gestionnaire, Guardian Capital Inc.

Le gestionnaire utilise des procédés et des contrôles appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables concernant les Fonds. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites aux notes annexes.

(signé) « Darryl Workman »,
Vice-président principal



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³
(le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 4 mars 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2025;
- l'état du résultat global pour la période allant du 4 mars 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période allant du 4 mars 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période allant du 4 mars 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2500
Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215
Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations du Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers du Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers du Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que

celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sameet Batavia.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2026

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³
État de la situation financière

 Au 31 décembre 2025
Actif
Actif courant

Placements	44 703 137 \$
Trésorerie, montant net	435 309
Montants à recevoir des courtiers	–
Titres à court terme	–
Souscriptions à recevoir	175
Intérêts et dividendes à recevoir	33 926
Plus-value latente des contrats de change	–
	45 172 547

Passif
Passif courant

Découvert bancaire	–
Montant à payer aux courtiers	–
Rachats à payer	110 000
Distributions à verser	–
Charges à payer au gestionnaire	32 172
Options – passif	28 794
Moins-value latente des contrats de change	–
	170 966

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (valeur liquidative) 45 001 581 \$
Valeur liquidative par série

Série A	1 538 726 \$
Série F	12 349 157
Série I	77 245
Parts de FNB	31 036 453

Valeur liquidative par part, par série

Série A	9,92 \$
Série F	10,01
Série I	10,08
Parts de FNB	20,02

Cours de clôture

Parts de FNB	20,08 \$
--------------	----------

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

État du résultat global

Pour la période du 4 mars 2025 (date de début des activités) au
31 décembre 2025

	2025
Revenu	
Dividendes	358 984 \$
Intérêts à distribuer	–
Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements	(151 233)
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	(187 788)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 735 775
Variation de la plus-value (moins-value) latente des options	34 095
Gains (pertes) nets sur les placements	1 789 833
Gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change	–
Gains (pertes) nets sur les dérivés	–
Gains (pertes) de change	(11 998)
Autres revenus	170
Total des revenus (pertes)	1 778 005

Charges d'exploitation (note 4)

Frais d'administration	20 070
Frais de gestion	146 368
Frais liés au Comité d'examen indépendant	47
Frais d'intérêts	–
Coûts de transactions	47 978
Retenues d'impôts étrangers	47 979
Autres charges	186
Total des charges d'exploitation	262 628

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités 1 515 377 \$

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par série

Série A	42 302 \$
Série F	637 751
Série I	3 828
Parts de FNB	831 496

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série (note 3)

Série A	0,62 \$
Série F	0,79
Série I	0,52
Parts de FNB	1,32

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période du 4 mars 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025	2025 Série A	2025 Série F	2025 Série I	2025 Parts de FNB	2025 Total
Valeur liquidative à l'ouverture de la période	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	42 302	637 751	3 828	831 496	1 515 377
Distributions aux porteurs de parts :					
Revenu	(2 498)	(32 974)	(239)	(61 289)	(97 000)
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	(28 976)	(320 509)	(2 852)	(499 320)	(851 657)
	(31 474)	(353 483)	(3 091)	(560 609)	(948 657)
Opérations sur parts rachetables :					
Produit de l'émission de parts	1 586 327	13 376 852	73 902	30 765 566	45 802 647
Distributions réinvesties	10 443	135 210	3 091	-	148 744
Rachat de parts	(68 872)	(1 447 173)	(485)	-	(1 516 530)
	1 527 898	12 064 889	76 508	30 765 566	44 434 861
Augmentation (diminution) nette de la valeur liquidative	1 538 726	12 349 157	77 245	31 036 453	45 001 581
Valeur liquidative à la clôture de la période	1 538 726 \$	12 349 157 \$	77 245 \$	31 036 453 \$	45 001 581 \$
Changements liés aux parts (note 3)	2025	2025	2025	2025	
	Série A	Série F	Série I	Parts de FNB	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	-	-	-	-	
Nombre de parts émises	160 953	1 364 902	7 403	1 550 000	
Nombre de parts réinvesties	1 054	13 617	312	-	
	162 007	1 378 519	7 715	1 550 000	
Nombre de parts rachetées	(6 882)	(145 180)	(51)	-	
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	155 125	1 233 339	7 664	1 550 000	

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période du 4 mars 2025 (date de début des activités) au
31 décembre 2025

	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	1 515 377 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
(Gains) pertes de change latents sur la trésorerie	(587)
(Gains) pertes nets réalisés à la vente de placements	151 233
Perte nette réalisée (gain net réalisé) sur les options	187 788
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 735 775)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options	(34 095)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change	-
Achats de placements et de titres à court terme	(52 116 419)
Produit de la vente des placements et des titres à court terme	8 872 925
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	(33 926)
Augmentation (diminution) des charges à payer au gestionnaire	32 172
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(43 161 307)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Distributions versées, déduction faite des distributions réinvesties	(799 913)
Produit de l'émission de parts	45 802 472
Rachat de parts	(1 406 530)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	43 596 029
Conversion de devises	
Incidence nette des gains (pertes) de change latents sur la trésorerie	587
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	435 309
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	-
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à la clôture de la période	435 309 \$
Opérations de trésorerie incluses dans les activités d'exploitation :	
Intérêts reçus	- \$
Intérêts versés	-
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	277 079

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2025

Nombre d'actions ou de parts/valeur nominale	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Nombre d'actions ou de parts/valeur nominale	Titre	Coût moyen	Juste valeur
INVESTISSEMENTS EN ACTIONS – 99,4 %				TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 24,2 %			
SERVICES DE COMMUNICATION – 6,7 %				8 028	Apple Inc.*	2 627 485 \$	2 991 651 \$
4 473	Alphabet Inc., cat. A*	1 453 145	1 919 117 \$	1 000	ASML Holding NV*	1 201 016	1 466 511
1 194	Meta Platforms Inc., cat. A*	1 124 615	1 080 353	5 669	Broadcom Inc.*	2 256 049	2 689 468
		2 577 760	2 999 470	3 735	Microsoft Corporation*	2 421 037	2 476 014
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 7,2 %				858	Motorola Solutions Inc.*	496 823	450 824
2 312	Darden Restaurants, Inc.*	639 753	583 191	3 077	Oracle Corporation*	990 721	822 091
2 133	McDonald's Corporation*	907 994	893 604			9 993 131	10 896 559
1 606	The Home Depot Inc.*	815 665	757 510	MATÉRIAUX – 0,7 %			
4 653	The TJX Companies Inc.*	882 363	979 740	872	Air Products and Chemicals Inc.*	328 659	295 261
		3 245 775	3 214 045			328 659	295 261
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 6,4 %				IMMOBILIER – 2,1 %			
1 654	Costco Wholesale Corporation*	2 176 725	1 955 115	908	Equinix Inc.*	1 020 806	953 594
2 643	The Procter & Gamble Company*	574 890	519 197			1 020 806	953 594
4 411	Unilever PLC, CAAE*	415 866	395 433	SERVICES AUX COLLECTIVITÉS – 1,1 %			
		3 167 481	2 869 745	3 392	WEC Energy Group Inc.*	504 328	490 345
ÉNERGIE – 10,3 %						504 328	490 345
11 272	Shell PLC, CAAE*	1 109 011	1 135 346	Total des actions			
25 145	The Williams Companies Inc.*	2 070 582	2 071 842	Coûts de transactions			
16 083	TotalEnergies SE*	1 446 486	1 442 234	Total des placements – 99,4 %			
		4 626 079	4 649 422	Options, montant net – (0,1 %) (annexe 1)			
FINANCE – 19,9 %				Autres éléments d'actif net – 0,7 %			
3 367	Allianz SE*	1 920 050	2 116 689	Actif net attribuable aux porteurs de parts – 100,0 %			
34 887	AXA SA*	2 294 499	2 300 470	45 001 581 \$			
14 384	ICICI Bank Limited, CAAE*	631 924	587 563				
1 236	Mastercard Inc., cat. A*	957 159	967 212				
8 195	Banque Royale du Canada*	1 569 659	1 917 548				
5 734	The Hartford Insurance Group, Inc.*	1 016 908	1 083 092				
		8 390 199	8 972 574				
SOINS DE SANTÉ – 9,6 %							
2 841	AbbVie Inc.*	820 214	889 809				
901	Amgen Inc.*	383 359	404 243				
8 798	AstraZeneca PLC, CAAE*	969 301	1 108 663				
300	Eli Lilly & Company*	350 465	441 935				
4 151	Johnson & Johnson*	1 015 406	1 177 542				
4 512	Sanofi SA, CAAE*	318 982	299 717				
		3 857 727	4 321 909				
INDUSTRIE – 11,2 %							
958	Illinois Tool Works Inc.*	332 413	323 436				
421	Parker-Hannifin Corporation*	426 663	507 235				
4 009	Republic Services Inc., cat. A*	1 287 338	1 164 627				
3 640	Schneider Electric SE*	1 351 344	1 376 504				
208	W.W. Grainger Inc.	290 571	287 696				
3 200	Waste Management Inc.*	994 045	963 736				
2 932	Wolters Kluwer NV*	601 277	416 979				
		5 283 651	5 040 213				

* Désigne les titres donnés en garantie en contrepartie de contrats d'options.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

Annexe 1 – Options vendues

Au 31 décembre 2025

Titre sous-jacent	Type d'option	Nombre de		Date d'échéance	Prix d'exercice (\$)	Prix d'exercice (devise)	Coût moyen	Juste valeur
		contrats	Nombre d'actions					
AbbVie Inc.	Option d'achat	(7)	(700)	10 janv. 2026	240	USD	(1 052) \$	(182) \$
AbbVie Inc.	Option d'achat	(7)	(700)	3 janv. 2026	240	USD	(406)	(10)
Air Products and Chemicals Inc.	Option d'achat	(4)	(400)	17 janv. 2026	270	USD	(77)	(203)
Allianz SE	Option d'achat	(17)	(1 700)	17 janv. 2026	400	EUR	(5 908)	(3 777)
Alphabet Inc., cat. A	Option d'achat	(11)	(1 100)	10 janv. 2026	325	USD	(2 108)	(1 447)
Alphabet Inc., cat. A	Option d'achat	(11)	(1 100)	3 janv. 2026	335	USD	(1 236)	(15)
Amgen Inc.	Option d'achat	(4)	(400)	10 janv. 2026	345	USD	(793)	(5)
Apple Inc.	Option d'achat	(19)	(1 900)	3 janv. 2026	290	USD	(2 312)	(26)
Apple Inc.	Option d'achat	(20)	(2 000)	10 janv. 2026	290	USD	(787)	(82)
ASML Holding NV	Option d'achat	(5)	(500)	10 janv. 2026	1 140	USD	(4 122)	(1 652)
AstraZeneca PLC, CAAE	Option d'achat	(44)	(4 400)	17 janv. 2026	100	USD	(1 117)	(302)
AXA SA	Option d'achat	(174)	(17 400)	17 janv. 2026	43	EUR	(3 212)	(1 401)
Broadcom Inc.	Option d'achat	(28)	(2 800)	10 janv. 2026	375	USD	(8 157)	(2 725)
Costco Wholesale Corporation	Option d'achat	(8)	(800)	10 janv. 2026	910	USD	(1 886)	(669)
Darden Restaurants, Inc.	Option d'achat	(11)	(1 100)	17 janv. 2026	210	USD	(136)	(15)
Eli Lilly & Company	Option d'achat	(1)	(100)	10 janv. 2026	1 180	USD	(479)	(53)
Equinix Inc.	Option d'achat	(4)	(400)	17 janv. 2026	810	USD	(2 084)	(1 925)
ICICI Bank Limited, CAAE	Option d'achat	(68)	(6 800)	17 janv. 2026	32	USD	(375)	(559)
Illinois Tool Works Inc.	Option d'achat	(5)	(500)	17 janv. 2026	260	USD	(301)	(240)
Johnson & Johnson	Option d'achat	(21)	(2 100)	10 janv. 2026	220	USD	(733)	(317)
Mastercard Inc., cat. A	Option d'achat	(6)	(600)	10 janv. 2026	595	USD	(1 323)	(247)
McDonald's Corporation	Option d'achat	(10)	(1 000)	10 janv. 2026	335	USD	(152)	(69)
Meta Platforms Inc., cat. A	Option d'achat	(6)	(600)	10 janv. 2026	715	USD	(1 820)	(156)
Microsoft Corporation	Option d'achat	(9)	(900)	10 janv. 2026	515	USD	(996)	(74)
Microsoft Corporation	Option d'achat	(10)	(1 000)	3 janv. 2026	510	USD	(1 325)	(14)
Motorola Solutions Inc.	Option d'achat	(4)	(400)	17 janv. 2026	410	USD	(243)	(247)
Oracle Corporation	Option d'achat	(15)	(1 500)	10 janv. 2026	225	USD	(2 052)	(267)
Parker-Hannifin Corporation	Option d'achat	(2)	(200)	17 janv. 2026	920	USD	(959)	(877)
Republic Services Inc., cat. A	Option d'achat	(19)	(1 900)	17 janv. 2026	230	USD	(236)	(443)
Banque Royale du Canada	Option d'achat	(41)	(4 100)	10 janv. 2026	238	CAD	(2 029)	(1 681)
Sanofi SA, CAAE	Option d'achat	(21)	(2 100)	17 janv. 2026	53	USD	(405)	(288)
Schneider Electric SE	Option d'achat	(18)	(1 800)	17 janv. 2026	255	EUR	(3 269)	(1 942)
Shell PLC, CAAE	Option d'achat	(56)	(5 600)	10 janv. 2026	75	USD	(1 873)	(1 535)
The Hartford Insurance Group, Inc.	Option d'achat	(28)	(2 800)	17 janv. 2026	145	USD	(1 505)	(499)
The Home Depot Inc.	Option d'achat	(4)	(400)	10 janv. 2026	370	USD	(331)	(49)
The Home Depot Inc.	Option d'achat	(4)	(400)	3 janv. 2026	380	USD	(378)	(5)
The Procter & Gamble Company	Option d'achat	(12)	(1 200)	10 janv. 2026	160	USD	(33)	(49)
The TJX Companies Inc.	Option d'achat	(23)	(2 300)	10 janv. 2026	160	USD	(1 399)	(347)
The Williams Companies Inc.	Option d'achat	(120)	(12 000)	10 janv. 2026	63	USD	(662)	(987)
TotalEnergies SE	Option d'achat	(80)	(8 000)	17 janv. 2026	68	USD	(2 646)	(2 193)
Unilever PLC, CAAE	Option d'achat	(19)	(1 900)	17 janv. 2026	70	USD	(236)	(208)
Waste Management Inc.	Option d'achat	(16)	(1 600)	17 janv. 2026	230	USD	(1 108)	(811)
WEC Energy Group Inc.	Option d'achat	(16)	(1 600)	17 janv. 2026	115	USD	(108)	(88)
Wolters Kluwer NV	Option d'achat	(14)	(1 400)	17 janv. 2026	102	EUR	(520)	(113)
Options vendues							(62 889)	(28 794)
Options, montant net							(62 889) \$	(28 794) \$

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2025

Note 1 : Création du Fonds

Le Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³ (le « Fonds ») a été créé le 4 mars 2025. Le Fonds a pour objectif principal de procurer une appréciation du capital à long terme et des distributions régulières en investissant principalement, directement et indirectement, dans des titres mondiaux qui versent des dividendes et en employant une stratégie dynamique de vente d'options d'achat couvertes.

Note 3 : Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période utilisé pour calculer l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par part, par série, est le suivant :

Pour la période du 4 mars 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025	2025
Série A	68 604
Série F	809 722
Série I	7 390
Parts de FNB	629 414

Au 31 décembre 2025, un porteur de parts détenait environ 11 % de la valeur liquidative du Fonds. Les activités d'investissement de ce porteur de parts pourraient avoir une incidence importante sur les opérations et les rendements du Fonds.

Note 4 : Charges d'exploitation

Actuellement, les frais de gestion et d'administration que le Fonds doit verser au gestionnaire sont établis selon la valeur liquidative. Leurs taux annuels sont les suivants :

Au 31 décembre	2025
Taux des frais de gestion annuels	
Série A	1,70 %
Série F	0,70 %
Série I	0,00 %
Parts de FNB	0,70 %
Taux des frais d'administration annuels	
Série A	0,10 %
Série F	0,10 %
Série I	0,10 %
Parts de FNB	0,10 %

Note 5 : Impôts sur le revenu

Le Fonds dispose des pertes fiscales pouvant être reportées et déduites des gains en capital ou des revenus de l'exercice considéré ou des exercices à venir. Ces pertes fiscales sont présentées ci-dessous :

Au 31 décembre	2025
Pertes en capital	250 315 \$
Pertes autres qu'en capital	—

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'aux dates suivantes :

	Montant à l'expiration	Date d'expiration du report
Pertes autres qu'en capital	— \$	—

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2025

Note 8 a) i) : Risque de change :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition directe nette du Fonds au risque de change lié aux éléments monétaires et non monétaires.

Au 31 décembre 2025	Trésorerie et autres créances et dettes à court terme	Placements (monétaires et non monétaires)	Contrats de change à terme	Exposition nette aux devises	% de la valeur liquidative
USD	455 572 \$	36 555 065 \$	– \$	37 010 637 \$	82,2 %
Euro	7 694	6 203 411	–	6 211 105	13,8 %
Autres devises	–	–	–	–	– %
Exposition nette aux devises	463 266 \$	42 758 476 \$	– \$	43 221 742 \$	96,0 %

** Comprend les éléments monétaires et non monétaires, le cas échéant

Si la valeur des devises avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait augmenté ou diminué des montants approximatifs suivants :

Au 31 décembre	2025
Variation de la valeur liquidative	2 161 000 \$
% de la valeur liquidative	4,8 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Note 8 a) ii) : Risque de taux d'intérêt :

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements dans des titres à court terme. Ce risque n'est pas considéré comme important, car le Fonds investit surtout dans des actions.

Note 8 a) iii) : Autre risque de prix :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix lié à ses placements.

Au 31 décembre	2025
Total des actions	44 703 137 \$
Options – passif	(28 794)
Autre risque de prix	44 674 343 \$
% de la valeur liquidative	99,3 %

Si les cours des placements détenus par le Fonds avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait augmenté ou diminué des montants approximatifs suivants :

Au 31 décembre	2025
Variation de la valeur liquidative	2 234 000 \$
% de la valeur liquidative	5,0 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Note 8 b) : Risque de concentration :

Les tableaux suivants présentent sommairement la répartition géographique et sectorielle du Fonds, en pourcentage de la valeur liquidative :

Pays, au 31 décembre	2025
Canada	4,3 %
Danemark	–
France	12,1 %
Allemagne	4,7 %
Inde	1,3 %
Irlande	–

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2025

Note 8 b) : Risque de concentration : (suite)

Pays, au 31 décembre	2025
Pays-Bas	4,2 %
Royaume-Uni	5,9 %
États-Unis	66,9 %
Options, montant net	(0,1) %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,7 %
Total	100,0 %

Secteurs, au 31 décembre	2025
Services de communication	6,7 %
Consommation discrétionnaire	7,2 %
Biens de consommation de base	6,4 %
Énergie	10,3 %
Finance	19,9 %
Soins de santé	9,6 %
Industrie	11,2 %
Technologies de l'information	24,2 %
Matériaux	0,7 %
Immobilier	2,1 %
Services aux collectivités	1,1 %
Options, montant net	(0,1) %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,7 %
Total	100,0 %

Note 8 d) : Risque de crédit :

Le Fonds est exposé au risque de crédit en raison de ses placements dans des titres à court terme de catégorie investissement ou dans un fonds commun de placement détenant de tels titres. Ce risque n'est pas considéré comme important, car le Fonds investit surtout dans des actions.

Note 9 : Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent sommairement les placements du Fonds, selon la hiérarchie des justes valeurs :

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	44 703 137 \$	– \$	– \$	44 703 137 \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	(21 561)	(7 233)	–	(28 794)
Total	44 681 576 \$	(7 233) \$	– \$	44 674 343 \$
Pourcentage du total des placements	100,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %

Le tableau ci-après présente sommairement les transferts importants entre les niveaux au cours de la période :

Pour la période du 4 mars 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025	Transferts du niveau 1 au niveau 2	Transferts du niveau 2 au niveau 1	Transferts du niveau 2 au niveau 3	Transferts du niveau 3 au niveau 2
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$	– \$	– \$	– \$

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2025

Note 10 : Porteurs de parts qui sont des parties liées

Les parts du Fonds détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées, ses dirigeants et les fonds qu'il gère sont les suivantes :

Au 31 décembre	2025
Série A – nombre de parts	522
Série A – pourcentage des parts émises	0,3 %
Série F – nombre de parts	521
Série F – pourcentage des parts émises	0,0 %
Série I – nombre de parts	521
Série I – pourcentage des parts émises	6,8 %
Parts de FNB – nombre de parts	257 950
Parts de FNB – pourcentage des parts émises	16,6 %

**Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³
NOTES ANNEXES****1. Le Fonds :**

Les présentes notes annexes font partie intégrante des états financiers ci-joints du Fonds Guardian Capital (le « Fonds »). Le Fonds est régi par une déclaration de fiducie cadre portant la date du 14 février 2025 (la « déclaration de fiducie »), et Guardian Capital LP (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Gestion financière Worldsource Inc. est un courtier en épargne collective et le placeur principal du Fonds (« Worldsource »).

Le 23 mars 2026, Guardian Capital Group Limited (« Guardian »), société mère de Guardian Capital LP (le « gestionnaire »), fiduciaire et gestionnaire des Fonds Guardian Capital, a annoncé la réalisation de l'acquisition précédemment annoncée de Guardian par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (« Desjardins »), société du même groupe que le Mouvement Desjardins (l'« opération »). L'opération a été réalisée au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), selon lequel Desjardins a acquis toutes les actions ordinaires et actions de catégorie A émises et en circulation de Guardian. La réalisation de l'opération a entraîné une acquisition indirecte du gestionnaire et, par conséquent, un changement de contrôle indirect du gestionnaire.

Le gestionnaire ne prévoit pas que la transaction entraînera de changement important aux activités, à l'exploitation ou aux affaires des Fonds Guardian Capital, ni à leur gestion. Aucun changement important immédiat n'est prévu à l'égard des objectifs, des stratégies et des frais de placement des Fonds Guardian Capital, ni en ce qui concerne le rôle du gestionnaire en tant que gestionnaire de fonds de placement.

Les renseignements concernant l'établissement du Fonds, ainsi que d'autres informations supplémentaires le concernant, sont présentés dans les tableaux complémentaires des notes annexes du Fonds (les « tableaux complémentaires »), qui font partie intégrante des états financiers du Fonds.

L'inventaire du portefeuille et, le cas échéant, l'inventaire des options et des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés du Fonds, sont établis au 31 décembre 2025. L'état de la situation financière est présenté au 31 décembre 2025. L'état du résultat global, l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur la période depuis le début des activités jusqu'au 31 décembre 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables :

Aucune norme, modification de norme ou interprétation applicable aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 n'a d'incidence importante sur les états financiers des Fonds.

a) Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Ils sont présentés dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, soit le dollar canadien. Ils sont présentés dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, soit le dollar canadien.

Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de manière uniforme à toute la période présentée, sauf indication contraire.

Ils ont été préparés selon les principes de continuité d'exploitation et du coût historique, sauf pour les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), qui ont été évalués à la juste valeur.

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le 25 mars 2026.

b) Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables des Fonds et établir des estimations et des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des revenus et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les éléments les plus importants pour lesquels le gestionnaire a établi des estimations et fait appel à son jugement sont les suivants :

i) Estimations

Détermination de la juste valeur des placements dont la valeur n'est pas établie selon les cours du marché :

La méthode utilisée par les Fonds pour déterminer la juste valeur est décrite à la note 2 e). Les hypothèses et les estimations concernant la détermination de la juste valeur d'instruments financiers au moyen de données d'entrée non observables importantes qui comportent un risque significatif que les valeurs réelles diffèrent grandement sont présentées à la note 9.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³
NOTES ANNEXES

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

b) Estimations comptables et jugements critiques (suite)

ii) Jugements

Le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants pour évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds et les classer de la manière la plus appropriée conformément à la norme IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Après avoir étudié les modèles économiques du Fonds, il a conclu que la JVRN conformément à IFRS 9 est la méthode de classement la plus appropriée. Pour en arriver à cette conclusion, le gestionnaire a tenu compte du style de gestion de tous les actifs et passifs financiers et de la méthode d'évaluation du rendement.

c) Filiales

Le Fonds étant considéré comme une entité d'investissement, ses filiales ou coentreprises, le cas échéant, sont comptabilisées à la JVRN.

Le Fonds n'a actuellement aucune filiale ou coentreprise.

d) Instruments financiers

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9. Les placements ainsi que les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN.

e) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Si l'information est disponible, le Fonds détermine la juste valeur des instruments financiers, tels que les titres cotés à une bourse reconnue, dont les fonds négociés en bourse, en fonction du dernier cours de marché lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Un marché est considéré comme actif lorsque les cours sont faciles à obtenir et régulièrement publiés et qu'ils reflètent les transactions du marché réelles et régulières dans des conditions de concurrence normale.

Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les titres négociés de gré à gré, comme les titres à revenu fixe, les contrats à terme, les options et autres instruments dérivés et les contrats de change, sont évalués selon la moyenne des cours acheteur et vendeur fournis par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Les placements dans d'autres fonds d'investissement qui ne sont pas des fonds négociés en bourse, qui peuvent comprendre un des Fonds Guardian, sont évalués à la valeur liquidative par part à la clôture, déterminée par les administrateurs des fonds en question. Les fonds d'investissement, y compris les fonds négociés en bourse, sont appelés les « fonds sous-jacents » dans les présents états financiers.

Lorsqu'un titre n'est pas coté sur une bourse reconnue ou sur un marché parce que l'instrument financier n'est pas actif, le Fonds établit sa juste valeur au moyen de techniques d'évaluation. Celles-ci comprennent l'utilisation de transactions récentes entre des parties bien informées et consentantes conclues dans des conditions de concurrence normale, la comparaison avec la juste valeur actuelle d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres modèles. La technique choisie consiste en l'utilisation optimale des données de marché, en s'appuyant le moins possible sur les estimations fournies par le gestionnaire. Elle prend en compte tous les facteurs que les intervenants du marché observent lorsqu'ils établissent un prix et est conforme aux méthodologies acceptées pour la détermination des prix des instruments financiers. Les données d'entrée utilisées dans les techniques d'évaluation reflètent de manière raisonnable les attentes du marché et l'évaluation des facteurs risque-rendement inhérents aux instruments financiers.

La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des montants à payer au titre des placements achetés, des rachats à payer, des distributions à verser et des dettes à payer correspond sensiblement à la juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces éléments.

f) Actif net attribuable aux porteurs de parts (la « valeur liquidative »)

La valeur liquidative du Fonds est la juste valeur des actifs du Fonds, moins celle de ses passifs, et se rapporte aux différentes séries de parts rachetables émises par le Fonds (les « parts »).

Les parts sont présentées au montant du rachat et sont considérées comme des passifs du Fonds, celui-ci ayant l'obligation de verser des distributions au comptant sur les parts, à la demande des porteurs de parts.

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque série de parts du Fonds. La valeur liquidative d'une série particulière de parts est calculée selon la valeur de la part proportionnelle de la série dans l'actif et le passif du Fonds communs à toutes les séries, moins le passif du Fonds attribuable uniquement à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries en fonction de la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées quotidiennement.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³ NOTES ANNEXES

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

f) Actif net attribuable aux porteurs de parts (la « valeur liquidative ») (suite)

Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour évaluer la juste valeur de ses placements de portefeuille sont identiques à celles utilisées pour calculer sa valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours du marché pour les actifs et les passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Aux dates présentées, il n'y avait aucun écart entre l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables et la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

g) Constatation des revenus

Le total des revenus (pertes) comprend les dividendes, les intérêts à distribuer, les gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements, les variations de la plus-value (moins-value) latente des placements, les gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change, les gains (pertes) nets réalisés sur les options et les contrats à terme, la variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change, les gains (pertes) nets sur les dérivés, les gains (pertes) de change, les autres revenus et les revenus de prêts de titres.

Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer correspondent aux intérêts nominaux reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les titres à revenu fixe à coupon zéro, pour lesquels l'amortissement est fait selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance. Les gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change reflètent le montant réalisé au dénouement du contrat dérivé. La variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change reflète les gains (pertes) qu'entraînerait le dénouement de ces contrats à la date d'évaluation. Les revenus tirés du prêt de titres sont comptabilisés quotidiennement au cours de la période pendant laquelle les titres sont prêtés.

Les distributions provenant de fonds sous-jacents et d'autres entités intermédiaires sont comptabilisées à titre de dividendes, d'intérêts à distribuer, de gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. En raison de la nature de ces placements, le classement réel peut être différent. Les montants comptabilisés à titre de remboursement de capital réduisent l'impôt à payer du Fonds pour ces placements.

h) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les frais de courtage et d'autres coûts de transactions sont passés en charges dans la période où ils sont engagés et sont présentés au poste « Coûts de transactions » dans le résultat global.

i) Solde des devises et opérations en devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains (pertes) de change sur les transactions conclues et les soldes de trésorerie sont présentés au poste « Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements », et les gains (pertes) latents, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

Le gestionnaire a évalué les indicateurs primaires (y compris la devise dans laquelle les revenus sont reçus et les dépenses sont payées) et les indicateurs secondaires (y compris la devise dans laquelle les fonds provenant des activités de financement sont levés) comme le prescrivent les normes IFRS de comptabilité et, à la suite de cette évaluation, a conclu que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien (\$ CA).

j) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation et d'autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour l'état de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

k) Modifications de méthodes comptables à venir

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié la norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité de l'information financière en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global, des indications plus précises sur le regroupement de l'information et la présentation des indicateurs de performance définis par la direction à fournir dans une note unique des états financiers. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et leur adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles exigences.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³ NOTES ANNEXES

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

k) Modifications de méthodes comptables à venir (suite)

En mai 2024, le Conseil des normes comptables internationales a publié des modifications aux normes IFRS 9 et IFRS 7. Ces modifications concernent le classement des actifs financiers et la comptabilisation du règlement au moyen d'un système de paiement électronique dans le cadre de la mise en œuvre des exigences de classement et d'évaluation de l'IFRS 9. Ces modifications pourraient notamment avoir une incidence sur le moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation d'instruments financiers dans certaines situations où le règlement d'un instrument financier avec un autre prend plus d'une journée. De même, un changement peut être nécessaire pour les entités qui décomptabilisent à la fois les comptes fournisseurs et la trésorerie à la date d'émission du paiement même si le créancier n'a pas encore reçu la trésorerie. Toutefois, un choix de méthode comptable permet de décomptabiliser certains passifs financiers qui sont réglés au moyen d'un système de paiement électronique, pourvu que certains critères soient remplis. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2026. La direction évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme, mais celle-ci ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

3. Parts :

Les parts de FNB sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « Bourse ») et les investisseurs peuvent les acheter ou les vendre à la Bourse par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou leur territoire de résidence.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables et cessibles. Le Fonds offre principalement des parts de certaines des séries suivantes ou de toutes celles-ci : des parts de série A, des parts de série F, des parts de série I et des parts de FNB (chacune une « série »). Chaque série du Fonds peut avoir des caractéristiques spécifiques telles que l'investissement minimum requis, la rémunération des courtiers, les distributions, les frais et les stratégies de gestion spécifique de couverture du risque de change. Les parts sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série, sur demande. Il y a un montant minimal de souscription pour chaque série de parts. Les changements au nombre de parts émises de chaque série sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Le capital du Fonds équivaut à sa valeur liquidative. Conformément aux objectifs de placement du Fonds énoncés dans les tableaux complémentaires du Fonds et aux politiques de gestion des risques énoncées à la note 8, le Fonds consacre son capital à des placements appropriés.

L'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part d'une série du Fonds est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités de la série par le nombre pondéré moyen de parts en circulation de cette série au cours de l'exercice. Le nombre pondéré moyen de parts en circulation d'une série est présenté dans les tableaux complémentaires du Fonds.

Échange de parts de FNB d'un Fonds Guardian à la valeur liquidative par part de FNB contre des paniers de titres ou des espèces

Tout jour de bourse, un courtier inscrit ou un courtier peut passer un ordre de souscription ou de rachat visant le nombre prescrit de parts (le « nombre prescrit de parts ») (ou un multiple entier de celui-ci) d'un Fonds Guardian.

Les porteurs de parts d'un Fonds Guardian peuvent échanger le nombre prescrit de parts applicable (ou un multiple intégral de celui-ci) du Fonds Guardian n'importe quel jour de bourse contre des paniers de titres et une somme en espèces, à la condition qu'un nombre prescrit de parts minimal soit échangé. Pour effectuer un échange de parts de FNB d'un Fonds Guardian, un porteur de parts doit présenter une demande d'échange selon le modèle et à l'endroit prescrits par le Fonds Guardian à l'occasion, au plus tard à l'heure limite applicable ou à un autre moment avant l'heure d'évaluation le jour de bourse en cause, selon ce que le gestionnaire peut autoriser. Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative de chaque nombre prescrit de parts remises aux fins d'échange déterminée à l'heure d'évaluation à la date de prise d'effet de la demande d'échange, payable au moyen de la remise d'un panier de titres (constitué de la façon publiée le plus récemment avant la date de prise d'effet de la demande d'échange) et d'espèces. Les parts de FNB seront rachetées dans le cadre de l'échange. Le gestionnaire fera également en sorte que les courtiers et le courtier désigné puissent connaître le nombre prescrit de parts applicable aux fins du rachat de parts de FNB du Fonds Guardian chaque jour de bourse. La date de prise d'effet d'une demande d'échange est le jour de bourse où survient l'heure d'évaluation applicable à cette demande de rachat.

Rachat de parts de FNB d'un Fonds Guardian contre des espèces

N'importe quel jour de bourse, les porteurs de parts du Fonds Guardian peuvent faire racheter i) des parts de FNB du Fonds Guardian en contrepartie d'espèces à un prix de rachat par part de FNB correspondant à 95 % du cours de clôture des parts de FNB à la bourse le jour de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal par part de FNB correspondant à la valeur liquidative par part de FNB le jour de prise d'effet du rachat, moins tous les frais administratifs applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à sa seule appréciation, ou ii) un nombre prescrit de parts du Fonds Guardian ou un multiple d'un nombre prescrit de parts du Fonds Guardian contre des espèces correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts de FNB du Fonds Guardian moins les frais administratifs applicables établis de temps à autre par le gestionnaire, à sa seule appréciation.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian I³ NOTES ANNEXES

4. Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation du Fonds comprennent les frais de gestion et d'administration versés au gestionnaire comme indiqué ci-après, les charges d'intérêt, les frais et la rémunération du Comité d'examen indépendant, les coûts de transactions, les retenues d'impôts étrangers le cas échéant, les nouveaux coûts liés aux exigences réglementaires et légales imposées au Fonds, la TVH applicable à ces coûts et tout impôt sur le revenu auquel le Fonds serait assujéti. Les frais de gestion et d'administration inscrits dans les états du résultat global sont à payer au gestionnaire et considérés comme des opérations avec des parties liées.

Le Fonds doit verser au gestionnaire des frais de gestion en fonction de la valeur liquidative attribuable aux parts de série A, aux parts de série F et aux parts de FNB, selon le cas. Les parts de série I sont exemptes de frais de gestion. Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés directement entre les porteurs de parts et le gestionnaire et sont payés à celui-ci par les porteurs de parts en dehors du Fonds.

Le gestionnaire facture au Fonds des frais d'administration à un taux fixe annuel en fonction de sa valeur liquidative moyenne quotidienne. En contrepartie des frais d'administration, le gestionnaire paie certaines charges d'exploitation variables du Fonds, notamment les frais liés à l'audit, au dépositaire, à l'agent chargé des transferts, à la comptabilité, aux dépôts réglementaires, à la communication aux porteurs de parts, aux exigences juridiques et autres, ainsi que la TVH applicable à ces charges. Les frais d'administration et de gestion payés par le Fonds sont présentés dans les tableaux complémentaires du Fonds.

Les frais de gestion et d'administration sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu.

Tous les frais de gestion imputés à l'égard de placements qui font double emploi (imputés à l'égard d'un placement et imputés une deuxième fois au niveau du fonds) sont réduits pour les porteurs de parts dans la mesure de ce double prélèvement.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion du Fonds ou les prendre en charge. La renonciation à la totalité ou à une partie des frais de gestion d'un Fonds ou la prise en charge de ceux-ci peut être modifiée ou annulée par le gestionnaire, à son gré.

Les honoraires versés ou à verser à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets membres du réseau de PwC pour leurs services rendus à ces Fonds pour la période terminée le 31 décembre 2025, sont de 17 067 \$ pour les honoraires d'audit et honoraires liés aux audits et de 2 991 \$ pour les honoraires de services non liés aux audits.

5. Impôts sur le revenu :

Le Fonds est une fiducie d'investissement à participation unitaire (et certains Fonds remplissent les conditions pour être des fiducies de fonds commun de placement) au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*³ (Canada). Par conséquent, il n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu sur ses gains en capital imposables nets et ses revenus nets pour l'année s'il distribue ces gains et ces revenus (moins les pertes en capital reportées applicables) aux porteurs de parts. Conformément à la déclaration de fiducie, le Fonds attribue et distribue son revenu imposable annuel aux porteurs de parts pour n'avoir aucun impôt à payer sur le revenu. Par conséquent, le Fonds ne comptabilise pas de provision au titre de l'impôt sur le revenu au Canada. De plus, le Fonds ne comptabilise pas d'avantages liés aux pertes fiscales reportées. Le montant des pertes fiscales pouvant être reportées et portées en déduction des gains en capital ou des revenus futurs par le Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires du Fonds.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts étrangers sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte aux états du résultat global.

Dans le cas des fiducies de fonds commun de placement, l'impôt sur le revenu à payer sur les gains en capital réalisés nets est remboursable selon une formule établie lorsque les parts du Fonds sont rachetées. Le Fonds a l'intention de verser la totalité du revenu net et des gains en capital réalisés chaque année afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôts n'est comptabilisée.

Si le Fonds n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt tout au long d'une année d'imposition donnée, il se peut que le Fonds i) doive payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la Loi de l'impôt pour l'année, ii) ne soit pas admissible à des remboursements au titre des gains en capital en vertu de la Loi de l'impôt pour l'année, iii) soit assujéti aux règles d'« évaluation à la valeur du marché » et iv) soit assujéti à un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt pour l'année.

Au 31 décembre 2025, le Fonds était admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux fins de l'impôt sur le revenu.

6. Opérations assorties de rabais de courtage

Les opérations assorties de rabais de courtage découlent d'un engagement formel préétabli selon lequel une partie des commissions de courtage payées par un Fonds est affectée, selon une formule prédéfinie, au paiement de certains produits ou services autres que l'exécution d'ordres.

Le Fonds n'a effectué aucune opération assortie de rabais de courtage en 2025.

7. Distributions :

Le Fonds verse des distributions régulières aux porteurs de parts. Celles-ci sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les porteurs de parts peuvent recevoir les distributions au comptant ou les réinvestir en parts additionnelles d'une même série.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³ NOTES ANNEXES

8. Gestion des risques financiers :

Les perturbations importantes des marchés, comme celles causées par la guerre, une catastrophe naturelle ou environnementale, une crise sanitaire de grande ampleur ou une pandémie, des barrières au commerce et le protectionnisme, y compris l'imposition de droits de douane ou leur hausse, des actes de terrorisme et les risques géopolitiques qui s'y rapportent peuvent entraîner une volatilité accrue sur les marchés à court terme et avoir des effets défavorables à long terme sur les économies et les marchés locaux et mondiaux, y compris aux États-Unis, au Canada et ailleurs.

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les éventuels effets négatifs des risques sur le rendement du Fonds en ayant recours à des conseillers en valeurs professionnels et chevronnés, en suivant quotidiennement les positions du Fonds et l'évolution du marché, en diversifiant le portefeuille de placements tout en respectant les limites des objectifs de placement et en ayant recours périodiquement à des instruments dérivés pour couvrir certains risques.

Les instruments financiers du Fonds sont principalement composés de trésorerie, de titres à court terme, d'instruments dérivés et de placements. Le Fonds est exposé à différents types de risques financiers liés à ses instruments financiers. Les risques financiers les plus importants sont le risque de marché (notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de concentration, le risque de liquidité et le risque de crédit.

Une partie des actifs d'un Fonds qui compte des instruments dérivés est détenue par un courtier à titre de marge ou de garantie. La marge ou la garantie peut être composée d'espèces ou de titres donnés en garantie. Les titres donnés en garantie ou déposés pour satisfaire aux exigences de marge sont conformes aux politiques de juste valeur décrites ci-dessus et sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. En outre, ces titres sont comptabilisés au poste « placements » des états de la situation financière s'ils sont détenus par le Fonds.

Le gestionnaire examine quotidiennement le risque de crédit de toutes les contreparties avec lesquelles le Fonds traite ainsi que la notation de crédit de tous les placements afin de s'assurer que l'exposition du Fonds au risque de crédit demeure à l'intérieur des balises établies, conformément à sa politique de placement. Le dépositaire du Fonds est autorisé par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières à agir à titre de dépositaire.

Ces risques ainsi que les pratiques en matière de gestion des risques du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont expliqués ci-après :

a) Risque de marché

Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies dans la politique de placement du Fonds. Le risque de marché du Fonds est expliqué plus bas, et de plus amples renseignements à ce sujet sont présentés dans les tableaux complémentaires du Fonds.

i) Risque de change

Le Fonds peut détenir des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en d'autres monnaies que sa monnaie fonctionnelle. Il peut donc être exposé au risque de change, car la valeur des éléments d'actif net libellés en d'autres monnaies peut varier en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme de gré à gré à des fins de couverture afin de réduire son exposition au risque de change. Le risque de fluctuation des prix des titres à revenu variable découlant de la variation du taux de change est présenté dans la section portant sur l'autre risque de prix. Le risque de change du Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires du Fonds.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt futurs attendus ou des taux d'intérêt réels. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt par ses placements dans des titres de créance (comme les obligations et les débentures) et dans des instruments dérivés sensibles aux taux d'intérêt, le cas échéant. Le gestionnaire atténue ce risque en diversifiant les secteurs dans lesquels le Fonds investit ainsi que la durée des titres que celui-ci détient, dans le respect des limites fixées dans la politique de placement du Fonds. Le risque de change du Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires du Fonds.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant un marché ou un segment de marché. L'exposition au risque de prix est surtout liée aux actions, aux fonds sous-jacents, aux instruments dérivés et aux produits de base. Le risque maximal découlant de ces instruments financiers correspond à leur juste valeur, sauf en ce qui concerne les options sur des titres qui pourraient être confisqués pour satisfaire aux modalités des options en question. L'autre risque de prix du Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires du Fonds.

Le gestionnaire réduit ce risque par une sélection minutieuse des titres, dans le respect des limites fixées dans la politique de placement du Fonds, et une diversification des portefeuilles de placement.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³ NOTES ANNEXES

8. Gestion des risques financiers (suite) :

b) Risque de concentration

Le Fonds est exposé au risque inhérent de concentration des portefeuilles de placement dans un petit nombre de secteurs, de pays et d'autres catégories de placement. Le gestionnaire réduit ce risque par une diversification des secteurs dans lesquels le Fonds investit, une sélection prudente de titres dans chaque secteur de placement, dans les fourchettes spécifiées dans la politique de placement du Fonds. Le risque de concentration du Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires du Fonds.

c) Risque de liquidité

Le Fonds a des besoins de trésorerie quotidiens afin de répondre aux demandes de rachat de parts et de s'acquitter de ses obligations financières relativement à ses activités quotidiennes. La capacité à répondre à ces besoins est gérée, directement, par l'intermédiaire de placements dans des fonds sous-jacents, du maintien suffisant de trésorerie et de placements dans des titres considérés comme facilement réalisables et très liquides. Le Fonds est assujéti à des règlements sur les valeurs mobilières qui limitent la quantité de placements non liquides qu'il peut détenir. En outre, le Fonds peut contracter un prêt à court terme auprès du dépositaire au taux préférentiel canadien ou américain, majoré de 1,0 %. Tous les passifs du Fonds sont à court terme, et leur échéance est d'au plus 60 jours.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Fonds peut être exposé au risque par l'intermédiaire de ses placements dans des titres de créance et dans des fonds sous-jacents qui détiennent des titres de créance ainsi que par l'intermédiaire des contreparties aux instruments dérivés négociés de gré à gré détenus par le Fonds. Le gestionnaire examine quotidiennement le risque de crédit de toutes les contreparties avec lesquelles le Fonds traite ainsi que la notation de crédit de tous les placements afin de s'assurer que l'exposition du Fonds au risque de crédit demeure à l'intérieur des balises établies, conformément à sa politique de placement. Le Fonds peut également être exposé au risque de crédit si le dépositaire ne parvient pas à effectuer le règlement des opérations au comptant. La réglementation canadienne sur les valeurs mobilières exige que le Fonds recoure aux services d'un dépositaire qui satisfait à certaines exigences en matière de capital. Le dépositaire du Fonds est autorisé par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières à agir à titre de dépositaire. Le risque de crédit du Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires du Fonds.

9. Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers du Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs, qui est la suivante : niveau 1 – cours du marché; niveau 2 – modèles internes utilisant des données de marché observables; et niveau 3 – modèles internes n'utilisant pas de données de marché observables. La juste valeur des instruments financiers du Fonds classés selon la hiérarchie des justes valeurs est présentée dans les tableaux complémentaires du Fonds avec un tableau indiquant les transferts importants entre les niveaux.

a) Actions et dérivés

Les positions en actions et en dérivés du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque ces titres sont négociés activement et qu'un cours de marché fiable est observable. Les instruments dérivés comprennent les options et les contrats à terme standardisés, dans le cadre de positions tant acheteur que vendeur. Certains placements du Fonds ne sont pas négociés fréquemment, si bien qu'aucun cours observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

b) Obligations et titres à court terme

Les obligations comprennent les obligations d'État, les obligations de sociétés et les titres adossés à des créances hypothécaires. Ces instruments n'ont pas de prix cotés, mais sont évalués en fonction des cours acheteur et vendeur du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. Comme les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, les obligations et titres à court terme du Fonds sont classés au niveau 2.

c) Contrats de change

Les contrats de change n'ont pas de prix cotés, mais sont évalués en fonction des cours acheteur et vendeur des devises. Comme les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, ces placements sont classés au niveau 2.

10. Porteurs de parts qui sont des parties liées :

Les parts détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées et ses dirigeants sont présentées dans les tableaux complémentaires du Fonds.

Le gestionnaire fournit des services de gestion de placement au Fonds, y compris la mise à disposition de personnel de gestion clé. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, rembourser volontairement au Fonds certaines dépenses d'exploitation et cesser de rembourser ces dépenses à tout moment. Les montants éventuellement remboursés par le gestionnaire au titre des charges d'exploitation ont été reflétés dans le ou les états du résultat global. Les montants non encore reçus, mais faisant l'objet d'un remboursement, sont comptabilisés comme des créances à recevoir du gestionnaire de placements le ou les états de la situation financière.

Fonds mondial de dividendes à rendement supérieur Guardian i³
NOTES ANNEXES

10. Porteurs de parts qui sont des parties liées (suite) :

Les investissements dans les Fonds Guardian sous-jacents sont considérés comme des investissements dans des entités structurées non consolidées. Ces investissements sont inclus dans l'inventaire du portefeuille et analysés dans la note sur les investissements dans des entités structurées non consolidées. Un Fonds est indirectement exposé aux risques des Fonds Guardian sous-jacents dans lesquels il investit.

11. Investissements dans des entités structurées non consolidées :

De temps à autre et conformément à leur politique de placement, le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents, des titres adossés à des créances hypothécaires, d'autres titres adossés à des actifs et d'autres placements dans des entités considérées comme des entités structurées non consolidées. Le risque lié aux entités structurées est limité aux montants que le Fonds investit dans celles-ci. L'exposition maximale du Fonds aux pertes découlant de ses participations dans des fonds émetteurs est égale à la juste valeur totale de ses placements dans des fonds émetteurs. Les détails concernant les placements dans des entités structurées sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et les tableaux complémentaires du Fonds.



GUARDIAN CAPITAL

GUARDIAN CAPITAL LP

Commerce Court West, 199 Bay Street,

Suite 2700, Toronto (Ontario) M5L 1E8

Téléphone : 1-866-718-6517 | Télécopieur : 416-364-2067



Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur chaque Fonds dans le prospectus du Fonds, dans l'aperçu du Fonds ou l'aperçu du FNB, selon le cas, ainsi que dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds. Pour obtenir gratuitement un exemplaire de ces documents, appelez-nous au numéro sans frais au 1-866-383-6546 ou adressez-vous à votre conseiller en placement. Vous pouvez également trouver ces documents ainsi que d'autres renseignements sur les Fonds aux adresses www.guardiancapital.com ou www.sedarplus.ca/landingpage/fr/.

www.guardiancapital.com